

PLAQUE LEXAN™ THERMOCLEAR™ 5X STRUCTURE 16 à 32 mm

FICHE TECHNIQUE PRODUIT

DESCRIPTION

La plaque LEXAN™ THERMOCLEAR™ structure 5X fait partie de la gamme de plaques LEXAN THERMOCLEAR qui sont des plaques de vitrage multiparoi en polycarbonate de haute qualité, extrudées à partir de la résine LEXAN™. Cette gamme offre une remarquable résistance à l'impact, une transmission lumineuse élevée, un faible poids, une résistance de longue durée au vieillissement et de remarquables propriétés d'isolation thermique dues à sa structure multiparoi, ainsi qu'une protection anti-UV sur les deux faces. La plaque LEXAN™ THERMOCLEAR™ Plus 2UV existe dans les coloris standards transparent (112), blanc opalin (WH7A092X) et vert Solar control IR (GN8B038T).

DISPONIBILITE DU PRODUIT

GRADE SABIC	LARGEURS STANDARDS (MM)	LONGUEURS DISPONIBLES (MM)	(PLAQUES/PALETTE)**
LT2UV165X26	980-1200-2100	3000-13000	25
LT2UV205X32	980-1200-2100	3000-13000	20
LT2UV255X34	980-1200-2100	3000-13000	20
LT2UV325X38	980-1200-2100	3000-13000	20

** Veuillez consulter notre dernier guide des produits pour les articles MOQ et Stock (MTI)

PROPRIÉTÉS - VALEURS TYPES

GRADE	(MM)	STRUCTURE	POIDS (KG/M²)	^ VALEUR U (W/M² K)	DISTANCE ENTRE NERVURES (MM)
LT2UV165X26	16	Structure 5 parois en X	2,6	1,88	20
LT2UV205X32	20	Structure 5 parois en X	3,2	1,69	20
LT2UV255X34	25	Structure 5 parois en X	3,4	1,51	20
LT2UV325X38	32	Structure 5 parois en X	3,8	1,32	20

^ Valeurs U basées sur les valeurs calculées par SABIC selon ISO 10077

TRANSMISSION LUMINEUSE EN COLORIS STANDARDS

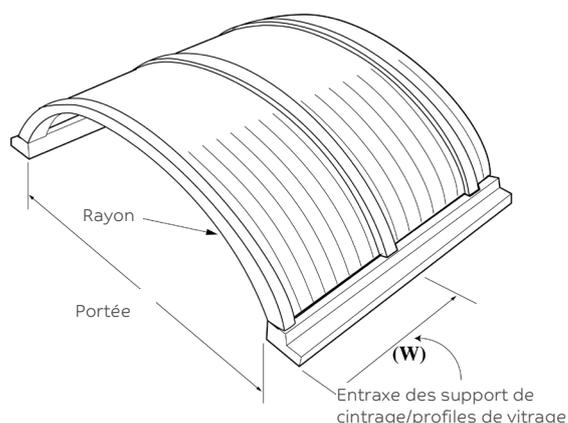
GRADE	# TL TRANSPARENT (%)	TL BLANC OPALIN (%)	TL VERT IR (%)
LT2UV165X26	59	51	42
LT2UV205X32	58	50	
LT2UV255X34	57	49	38
LT2UV325X38	55	48	36

Transmission lumineuse mesurée selon ISO 9050

VITRAGES CINTRÉS À FROID

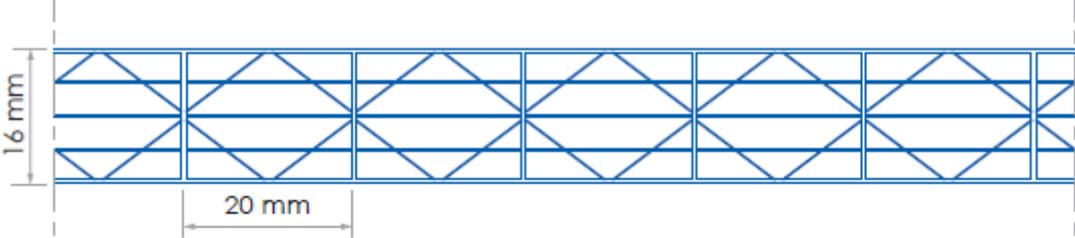
La plaque LEXAN™ THERMOCLEAR™ peut être cintrée à froid sur un support de cintrage et permet d'obtenir ainsi des profils de vitrage adaptés à de nombreuses applications, par exemple une fenêtre de toiture ou une coupole de toiture. À condition que le rayon de courbure ne soit pas inférieur à la valeur minimale recommandée de 2 400 mm, les tensions produites par le cintrage à froid n'altéreront en rien le comportement mécanique de la plaque. Les plaques doivent toujours être cintrées dans le sens longitudinal et jamais dans le sens transversal de la plaque. La plaque doit être plus longue que large de manière à faciliter le cintrage. En pratique, un rapport inférieur à 1 à 2 n'est jamais à considérer en raison de considérations géométriques de pose.

GRADE	MIN. RAYON DE CINTRAGE (MM) 150X ÉPAISSEUR
LT2UV165X26	2400
LT2UV205X32	3000
LT2UV255X34	3750
LT2UV325X38	S.o.

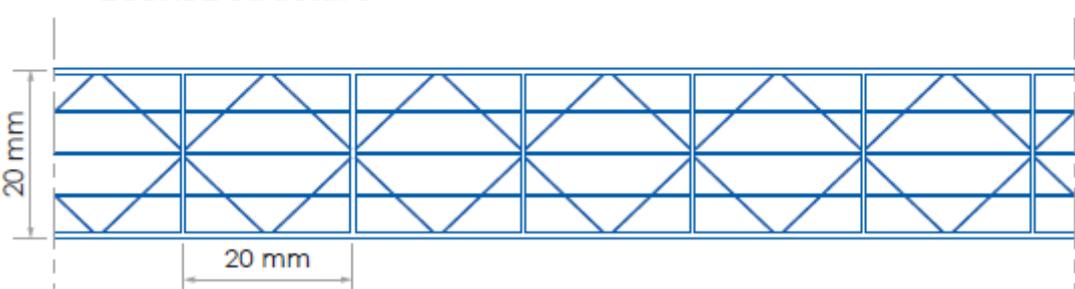


STRUCTURES ET NOMENCLATURE

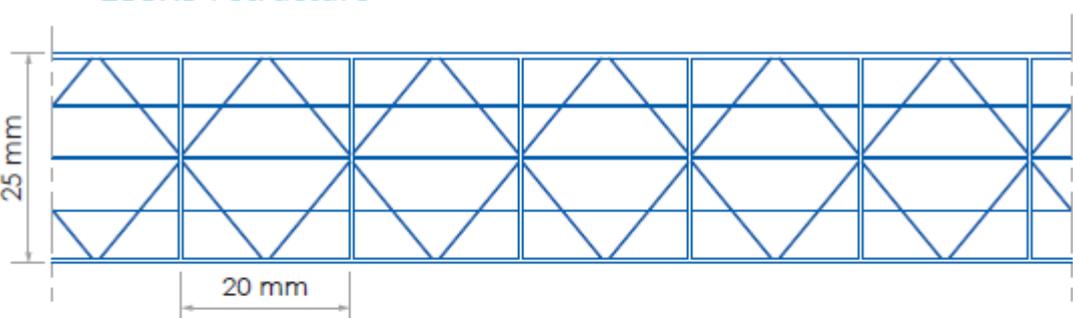
165X26 structure



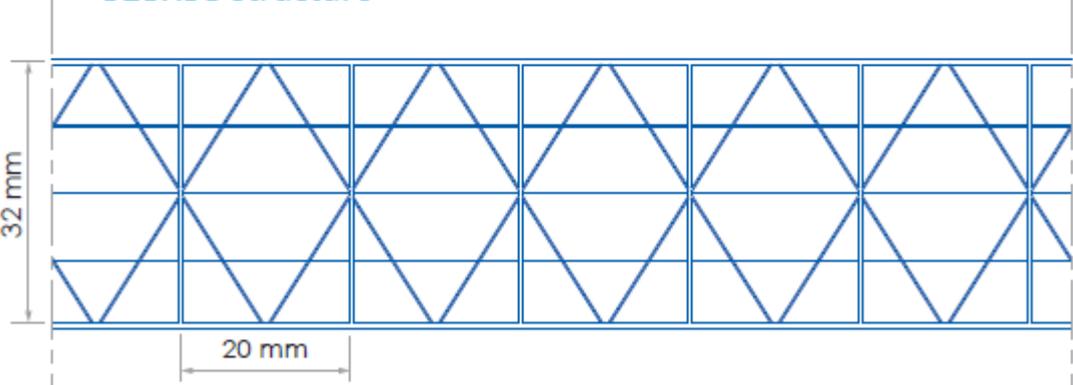
205X32 structure



255X34 structure



325X38 structure



REVÊTEMENTS DISPONIBLES

PLAQUE LEXAN THERMOCLEAR 2UV PLUS :

La plaque LEXAN™ THERMOCLEAR™ plus, possède un revêtement appliqué en standard sur les deux faces des plaques multiparois SABIC, leur confère un excellent comportement de vieillissement aux intempéries.

PLAQUE LEXAN THERMOCLEAR SUNXP :

La plaque LEXAN THERMOCLEAR SunXP est un revêtement qui améliore encore le comportement de vieillissement, à tel point que SABIC assortit le produit d'un bon de garantie limitée valable quinze ans.

PLAQUE LEXAN THERMOCLEAR SOLAR CONTROL IR (SCIR) :

La plaque LEXAN THERMOCLEAR Solar Control IR réduit notablement la transmission de la lumière solaire tout en maintenant un degré élevé de luminosité.

TRANSMISSION DE LA LUMIÈRE SOLAIRE

La plaque LEXAN™ THERMOCLEAR™ est essentiellement opaque à toutes les longueurs d'onde inférieures à 385 nanomètres. Cette propriété barrière peut contribuer à éviter la décoloration des matériaux photosensibles placés sous ou derrière la feuille. L'augmentation de la chaleur à l'intérieur d'un bâtiment est due à l'apport de chaleur du rayonnement solaire. La lumière solaire qui pénètre dans le bâtiment chauffe l'air à la fois directement et par la chaleur absorbée par l'enveloppe du bâtiment, le mobilier, etc., laquelle est restituée sous forme d'énergie de l'infrarouge. Associé aux propriétés isolantes de la plaque LEXAN THERMOCLEAR, ce mécanisme empêche la chaleur de se dissiper plus vite qu'elle n'est générée, causant ainsi une augmentation de la température dite « effet de serre ». La température peut être modifiée par une ventilation, souvent en association avec la plaque LEXAN THERMOCLEAR SC IR en coloris spécial blanc opalin, laquelle renferme un additif exclusif qui absorbe le rayonnement lumineux dans la région de l'infrarouge. C'est pourquoi la plaque existe en de nombreux coloris différents ou avec des additifs qui, tous deux, ramènent la luminosité de la lumière solaire à un niveau agréable et réduisent l'accumulation de chaleur à l'intérieur des bâtiments. Le calcul de l'apport de chaleur solaire à travers un vitrage repose normalement sur les données publiées par « The Institution of Heating and Ventilating Engineers Guide Book' » (Guide de l'Institut des ingénieurs en chauffage et ventilation). Ces calculs reposent sur du verre transparent et sur des facteurs de correction ou des coefficients d'ombrage qui sont ensuite appliqués en fonction du matériau de vitrage considéré.

RÉSISTANCE AUX UV

Toutes les plaques de la gamme LEXAN THERMOCLEAR reçoivent sur les deux faces un traitement de surface destiné à les protéger contre la dégradation due au rayonnement ultraviolet de la lumière solaire naturelle. La protection anti-UV sur les deux faces présente un avantage économique au niveau de la coupe de la plaque et minimise les erreurs de pose du fait que l'une ou l'autre face peut être orientée vers l'extérieur.

GARANTIE

SABIC s'engage par contrat à une garantie limitée de dix (10) ans sur les feuilles et plaques LEXAN THERMOCLEAR qui couvre la décoloration, la déperdition de transmission lumineuse et la déperdition de solidité par vieillissement. Veuillez consulter la garantie pour des informations détaillées.

COMPORTEMENT AUX ESSAIS DE RÉSISTANCE AU FEU

En fonction de l'épaisseur et du coloris, les plaques LEXAN THERMOCLEAR présentent un bon comportement au feu au titre de nombreux règlements nationaux. Veuillez contacter l'agence commerciale de votre région pour des renseignements détaillés.

RÉSISTANCE À L'IMPACT

La plaque LEXAN THERMOCLEAR présente une remarquable résistance à l'impact sur une large plage de température : de -40 à +120 °C, y compris après une exposition de longue durée à l'air libre. Lorsqu'elle est utilisée comme vitrage de toiture, la plaque LEXAN THERMOCLEAR 2UV est soumise à des conditions météorologiques extrêmes : tempêtes, grêle, vent, neige et gel. Dans ces conditions, le produit est quasiment incassable et est capable de supporter la transition aux températures d'un temps ensoleillé sans se briser ni gondoler. Veuillez vous reporter à la garantie pour des renseignements détaillés.



POUR NOUS CONTACTER :

SIÈGE SOCIAL SABIC

PO Box 5101
Riyadh 11422
Arabie saoudite
T +966 (0) 1 225 8000
F +966 (0) 1 225 9000
E info@sabic.com

Amériques

Functional Forms
2500 City West
Boulevard Suite 100
Houston, TX 77042
États-Unis d'Amérique
Appel gratuit (800) 323 3783
F (888) 443 2033
E spinside.sales@sabic.com

Europe

Functional Forms
Plasticslaan 1
4612 PX
Bergen op Zoom
Pays-Bas
T +31 (0)164 293678
F +31 (0)164 293272
E ff.info@sabic.com

Asie-Pacifique

Functional Forms
2550 Xiupu Road
Pudong
201319 Shanghai
Chine
T +86 21 2037 8188
F +86 21 2037 8288
E ff.info@sabic.com

AVERTISSEMENT LA VENTE DES MATÉRIAUX, PRODUITS ET SERVICES DE SAUDI BASIC INDUSTRIES CORPORATION (« SABIC ») OU DE SES FILIALES OU SOCIÉTÉS AFFILIÉES (LE « FOURNISSEUR ») EST SOUMISE AUX CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET DE LIVRAISON DU FOURNISSEUR QUI PEUVENT ÊTRE COMMUNIQUÉES SUR DEMANDE; LES INFORMATIONS ET LES PRÉCONISATIONS QUI FIGURENT DANS LE PRÉSENT DOCUMENT SONT DONNÉES EN TOUTE BONNE FOI. TOUTEFOIS, LE FOURNISSEUR NE DÉCLARE NI NE GARANTIT, DE MANIÈRE EXPRESSE OU IMPLICITE (i) QU'UN RÉSULTAT QUELCONQUE DONT IL SERAIT FAIT ÉTAT DANS LE PRÉSENT DOCUMENT SERA OBTENU DANS DES CONDITIONS D'UTILISATION FINALE ET (ii) L'EFFECTIVITÉ OU LA SÛRETÉ D'UNE CONCEPTION OU D'UNE APPLICATION QUELCONQUES QUI FERAIT APPEL AUX MATÉRIAUX, PRODUITS, SERVICES OU PRÉCONISATIONS DU FOURNISSEUR, SAUF MENTION AUTRE DANS SES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET DE LIVRAISON. LE FOURNISSEUR DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ EN CAS DE TOUTE PERTE QUI RÉSULTERAIT D'UNE UTILISATION QUELCONQUE DE SES MATÉRIAUX, PRODUITS, SERVICES OU PRÉCONISATIONS MENTIONNÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT. Il incombe à chaque utilisateur de juger par lui-même de l'adéquation des matériaux, produits, services ou préconisations du fournisseur quant à l'usage particulier auquel il les destine, notamment en procédant à des essais et analyses adéquates au regard de l'utilisation finale. Sauf accord particulier écrit et signé par le fournisseur, rien dans aucun document ou déclaration orale ne pourra être considéré comme amendant ou annulant l'une quelconque des clauses des conditions générales de vente et de livraison du fournisseur ou du présent avertissement. Aucune déclaration du fournisseur quant à une utilisation possible de l'un quelconque de ses matériaux, produits, services ou conception ne constitue, n'entend pas constituer, ni ne pourra être considérée comme constituant une concession de licence au titre d'un quelconque brevet ou d'un autre droit de propriété intellectuelle du fournisseur, ni une recommandation d'utiliser l'un quelconque de ses matériaux, produits, services ou conception d'une manière qui enfreindrait un quelconque brevet ou autre droit de propriété intellectuelle.

SABIC et les noms de marque accompagnés du signe TM sont des marques protégées de SABIC ou de ses filiales ou sociétés affiliées.

© 2020 Saudi Basic Industries Corporation (SABIC). Tous droits réservés.

Toute marque et tout produit ou service d'autres sociétés mentionnés dans le présent document sont des marques ou des appellations commerciales qui appartiennent à leurs propriétaires respectifs.